

Bourg-en-Bresse, le 8 janvier 2021

Chères spectatrices, chers spectateurs,

Ce n'est donc pas en janvier que nous nous retrouverons... L'annonce de la prolongation de la fermeture de l'ensemble des lieux de spectacles jusqu'au 31 janvier 2021 nous amène à **annuler l'ensemble des représentations tout public du mois de janvier.**

Vous pouvez, dès réception de ce courrier, demander le remboursement de vos places selon les modalités suivantes et avant le 31 mars 2021 :

Spectacles concernés :

Les parents terribles
Une vie
Boum Boum
Corps de Bois
Emotional Landscapes
La Brèche

Faites-nous part des éléments suivants :

- Coordonnées : Nom/Prénom/ mail et/ou téléphone
- Billet(s) (billet original par courrier / photo ou scan du billet par mail)
- RIB (si vous avez déjà communiqué votre RIB en 2020, il n'est pas besoin de le renvoyer)

En pratique :

- Par mail : annulationCOVID19@theatre-bourg.com (accusé de réception automatique)
- Par courrier : Théâtre de Bourg-en-Bresse 9 cours de Verdun 01000 Bourg-en-Bresse (à noter : nous ne sommes pas responsables de la perte ou du vol des billets qui ne pourront plus être remboursés ou échangés)
- Au Théâtre (accueil billetterie) : du mardi au vendredi de 13H à 18H30, le mercredi de 9H à 12H et de 13H à 18H30.

Nous avons mis en place un protocole sanitaire pour vous accueillir en toute sécurité : l'accueil à la billetterie est limité à deux personnes à la fois, avec gestes barrière.

Nous vous remercions une nouvelle fois chaleureusement de votre fidélité, et espérons vous retrouver bientôt pour partager avec vous les émotions du spectacle vivant.

Toute l'équipe du Théâtre de Bourg-en-Bresse